Section: News

David Zussman, dans sa chronique du 15 août, soutient que « tous les députés sont à blâmer pour les déboires du gouvernement ». C'est comme affirmer que les parents sont à blâmer pour les actes de leurs adolescents. **Signature :** John Williams

Publication: Ottawa Citizen

Titre : Les députés talonnent le gouvernement

Page : A17

Date: 2005-08-24

Source: Citizen Special

David Zussman, dans sa chronique du 15 août, soutient que « tous les députés sont à blâmer pour les déboires du gouvernement ». C'est comme affirmer que les parents sont à blâmer pour les actes de leurs adolescents.

La corruption révélée dans le scandale des commandites a montré le gouvernement sous son visage le plus sordide et le Parlement sous son meilleur jour, car celui-ci a exercé le rôle qui lui revient en démocratie, c'est-à-dire demander des comptes au gouvernement.

Quand le scandale des commandites a éclaté à la publication du rapport de la vérificatrice générale le 10 février 2004, le pays a été ébranlé par la découverte d'actes de corruption aussi flagrants, et le Parlement a aussitôt été saisi de la question. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le Parlement a demandé et reçu des documents du Cabinet. Il a convoqué des témoins réticents, comme Alfonso Gagliano, André Ouellet, Jean Pelletier et d'autres haut placés du Parti libéral et du gouvernement. Il a également convoqué des fonctionnaires, tels que Chuck Guité et Ranald Quail, pour qu'ils viennent lui expliquer comment il se faisait que les règles et les procédures, censées servir de contrepoids, n'avaient pas empêché le Parti libéral et le gouvernement de prendre part à une affaire de corruption à grande échelle.

Le Parlement exerçait son pouvoir à l'égard du gouvernement en lui demandant de rendre des comptes.

Les personnes impliquées ont montré tout le monde du doigt, sauf elles-mêmes. Alfonso Gagliano, ministre des Travaux publics a dit : « Ne me blâmez pas, j'étais seulement le ministre. » Ranald Quail, le sous-ministre, a déclaré : « Ne me blâmez pas, je n'étais pas au courant. » Chuck Guité a dit : « Ne me blâmez pas, je ne faisais que suivre les ordres. » Il reste qu'un système astucieux caché par un enchevêtrement de combines a détourné jusqu'à 100 millions de dollars appartenant aux contribuables canadiens, au dire de la vérificatrice générale.

Au fil de l'enquête du Comité des comptes publics, le Parlement s'est rendu compte que le gouvernement avait dissimulé des millions de dollars de dépenses publicitaires dans des programmes secrets, comme le Fonds de l'unité nationale, non déclaré au Parlement. Une fois de plus, le gouvernement s'est fait prendre à contrevenir sérieusement aux règles qui l'obligent à déclarer ses dépenses au Parlement.

Le premier ministre, Paul Martin, a suspendu le rôle de surveillance du gouvernement, exercé en grande partie par le Comité des comptes publics, lorsqu'il a dissous le Parlement et annoncé des élections générales pour le 28 juin 2004.

La prorogation et la dissolution du Parlement au gré du premier ministre constituent une importante carence du système de gouvernement britannique. Par la dissolution, le premier ministre a mis fin à l'enquête du Comité des comptes publics avant que toute la lumière ait été faite sur le scandale.

Une autre carence fondamentale du système parlementaire est que les députés nommés membres du gouvernement changent aussitôt d'allégeance : ils deviennent fidèles au premier ministre qui peut les garder à Ottawa plutôt qu'aux électeurs qui les ont envoyés à Ottawa. C'est une réalité qu'ont amplement démontrée de nombreux députés libéraux membres du Comité des comptes publics qui, au lieu de demander des comptes au nom de la population, se sont fait les défenseurs du gouvernement. Évidemment, certains d'entre eux ont écopé en perdant leur siège aux élections.

Le Comité des comptes publics a conclu son enquête sur le scandale des commandites en produisant deux rapports très étoffés. Le premier, de plus de 100 pages, préconisait des changements de fond au sein de l'administration et renfermait 29 recommandations en vue d'une meilleure reddition de comptes.

Le second rapport avait trait à la gouvernance. Pour la première fois depuis la fondation du pays, il était recommandé que le Canada adopte le concept d'agent comptable, bien implanté au Royaume-Uni. En vertu de ce concept, un sous-ministre devrait aviser le greffier du Conseil privé et le vérificateur général si son ministre lui demandait de poser un geste contraire à l'éthique ou déraisonnable. Dans ce cas, nous n'accepterions plus jamais l'excuse que le sous-ministre « n'était pas au courant ».

Certes, le Parlement peut faire mieux. Certes, le Parlement n'examine pas les budgets des dépenses (présentés poste par poste) aussi minutieusement qu'il le devrait. Certes, la politique partisane a affaibli la capacité de surveillance du Parlement. Néanmoins, si le gouvernement rend des comptes, c'est grâce à notre Parlement qui informe la population par l'intermédiaire de médias soucieux de la liberté de presse. Un gouvernement qui rend des comptes à ses citoyens est un gouvernement qui sert bien la société.

La prospérité passe par une saine démocratie, et le rôle du Parlement comme organisme de surveillance du gouvernement est essentiel à la démocratie. C'est dans cette perspective que le Parlement canadien a appuyé la création de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC). Le mandat de GOPAC est d'aider les parlementaires du monde entier à améliorer leur surveillance du gouvernement par le soutien et l'éducation.

Oui, Monsieur Zussman, le Parlement peut toujours faire mieux. Mais ne blâmez pas les parlementaires pour les carences de notre système de gouvernement. Vous devriez plutôt

faire porter votre critique sur le gouvernement et exiger une plus grande indépendance pour le Parlement, dominé depuis bien trop longtemps par des gouvernements libéraux.

John Williams est député conservateur d'Edmonton–St. Albert, président du Comité des comptes publics de la Chambre des communes et président de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC).